

1. Record Nr.	UNISALENT0991000983199707536
Autore	Deligne, Pierre
Titolo	Hodge cycles, motives, and Shimura varieties / Pierre Deligne ... [et al.]
Pubbl/distr/stampa	Berlin : Springer-Verlag, 1982
ISBN	3540111743
Descrizione fisica	414 p. ; 25 cm.
Collana	Lecture notes in mathematics, 0075-8434 ; 900
Classificazione	AMS 14-02 AMS 14-XX AMS 14K
Disciplina	510 512.33 516.3
Soggetti	Abelian varieties Algebraic geometry Category theory Group theory Homology theory
Lingua di pubblicazione	Inglese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	English and French. Includes bibliographies

2. Record Nr.	UNINA9910275032803321
Autore	Cabanis André
Titolo	À propos de la sanction / / Corinne Mascala
Pubbl/distr/stampa	Toulouse, : Presses de l'Université Toulouse Capitole, 2017
ISBN	2-37928-026-6
Descrizione fisica	1 online resource (202 p.)
Altri autori (Persone)	Chouvet-LefrançoisAmandine CrouzatierJean-Marie Gau-CabéeCaroline KrynenJacques Le RoyHervé MartinMichel Louis MartinPierre-Marie MascalaCorinne Mendoza-CaminadeAlexandra PoussonAlain Raimbault de FontaineSophie RakotovahinyMarie-Andrée
Soggetti	Sanctions (Law) - France Punishment - France Sanctions (Law)
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	La sanction est présente dans toutes les branches du droit : elle accompagne la règle de droit, elle est la gardienne de son efficacité et de son effectivité, elle condamne et répare la défaillance à l'égard de la règle juridique. La première réaction lorsqu'est abordée la question de la sanction est de considérer que le droit pénal est nécessairement en première ligne, que la sanction ne concerne que des études pénalistes. Si le droit pénal a le monopole de la sanction pénale, pour punir la violation de la norme purement répressive, il alimente également

l'ensemble des branches du droit – tant privé que public – qui font appel à sa sanction lorsque leurs propres règles paraissent insuffisantes. Ces autres branches du droit disposent aussi de sanctions multiples, le développement contemporain des sanctions non pénales et notamment des sanctions administratives prononcées par des instances de régulation économique telles que le Conseil de la concurrence ou l'Autorité des marchés financiers, ou par l'administration fiscale en est une illustration marquante. Certaines sanctions conservent un caractère hybride qui rend leur classement difficile, la saisie-contrefaçon en est un exemple topique. L'étude de la sanction dans le cadre de cet ouvrage a permis aux contributeurs d'aborder l'approche historique de la sanction tant du point vue pénal – au travers du principe légaliste et par le biais de l'analyse du prononcé de la sanction – que civil dans le cadre de la sanction civile. L'histoire de la sanction conduit inéluctablement à s'interroger sur l'évolution de ses finalités, tant en droit pénal interne qu'en droit pénal international, au travers d'infractions particulières telles que le crime de génocide ou au regard de la nature de la peine prononcée. Abandonnant l'aspect pénal de la sanction, l'étude du droit civil ou du droit du travail nous donne dans un domaine commun – celui de la sanction en matière contractuelle – une illustration de la transformation de...

---